

## Compte rendu du Conseil d'administration du CCAS d'Arcambal du 17 juillet 2019

**Présents** : D.Labro (Président du CA), M. Cabessut, C. Chevriau, F. Faguet, C. Dupin, S.Ousmer, I. Perrot, P. Vigier.

**Absents excusés** : A. Beltzer, M. Blanc, F. Olivier, M. Teulières, C. Way, G. Zamboni.

**Pouvoirs** : A. Beltzer à F.Faguet, et M. Blanc à D. Labro.

**Secrétaire de séance** : F.Faguet.

**Participants** : G. Delleur.

**Le Président** ouvre la séance à 19h00

Le PV de la réunion du CA du 19 juin 2019 est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

### 1° Notification de la dotation soin de l'ARS et vote de l'EPRD 2019

**G. Delleur** présente la notification de la décision tarifaire 2019 de la section soins.

Il explique que 2019 sera la dernière année pour récupérer les déficits de fonctionnement antérieurs.

La dotation soin notifiée s'élève à 748.891,68 € pour un budget total de 2.456.558,36 €.

Il présente ensuite le rapport détaillé de l'EPRD 2019.

**Le Président** demande à combien s'élève la hausse de la dotation soin par rapport à l'exercice précédent.

**G.Delleur** répond que cette hausse s'élève à environ 17.000 €.

**C.Dupin** souhaite avoir une explication sur la différence de 22.580 € sur la section hébergement relevée entre la délibération et l'EPRD.

**G.Delleur** répond que cela provient des recettes atténuatives.

**Le Président** estime que les années à venir seront « financièrement » difficiles. Il précise qu'une réunion est prévue au cours de la semaine à venir pour mettre en place un protocole de mise en commun de personnel avec les Présidents des EHPAD de Catus et Pradines.

Il soumet ensuite l'EPRD au vote.

Il est approuvé à l'unanimité.

### Questions diverses.

#### **1° Travaux de réfection de l'unité de lavage de la vaisselle**

**G.Delleur** présente les travaux de remplacement de l'unité de lavage de la vaisselle ainsi que ceux de réagencement des locaux de façon à ce que la vaisselle sale ne croise plus la vaisselle propre.

Ces derniers consisteront à déplacer une porte dont le coût est estimé à 420 €.

Deux devis ont été produits pour le remplacement du matériel s'élevant à 9.229,32 € et 11.184,€.

**P. Vigier** demande s'il n'est pas possible de demander d'autres devis.

**G.Delleur** répond qu'il s'agit de deux fournisseurs ayant l'habitude de travailler avec l'EHPAD.

**F.Faguet** souhaite savoir ce que pense le personnel chargé de l'entretien et de l'utilisation des ces matériels.

**G.Delleur** précise que le matériel le moins coûteux est de meilleure qualité.

#### **2° Travaux de refroidissement du local informatique**

**G.Delleur** présente les travaux à réaliser, il s'agit de refroidir la pièce contenant les serveurs informatiques. Deux possibilités ont été proposées, un système de climatisation classique pour un montant de 5.902 € et un système de refroidissement comparable à celui existant pour les appareils de réfrigération pour un montant de 2.592 €. Ce dernier système présente également l'avantage de ne pas soulever et mettre en mouvement des poussières.

### **3° Remplacement des plafonniers**

**G.Delleur** présente les travaux envisagés : il s'agit de remplacer les plafonniers au néon, installés dans les circulations, par des luminaires équipés de LED ; leur nombre total s'élève à 180, le projet consisterait à en remplacer une centaine, le coût total de l'opération est estimé à environ 2.000 €.

**M.Cabessut** souhaite savoir qui va réaliser ces travaux.

**G.Delleur** répond que ces travaux seront effectués par le personnel d'entretien de l'Ehpad.

**M.Cabessut** attire l'attention sur l'importance que ces personnels aient l'habilitation électrique.

Pour **P. Vigier** il semble nécessaire de demander d'autres devis.

A ce sujet, **M. Cabessut** souhaiterait avoir les références des articles en question pour pouvoir se renseigner de son côté sur le coût de ces matériels.

### **4° Remplacement de l'ordinateur du Directeur**

**G.Delleur** rappelle que son ordinateur a désormais 6 ans et qu'il tombe régulièrement en panne.

**C.Dupin** demande le coût du nouveau matériel.

**G.Delleur** répond que le prix de ce matériel équipé de toutes les licences nécessaires est de 1.280,26 €

### **5° Recrutement du nouveau Directeur**

**G.Delleur** indique qu'à ce jour 4 personnes ont fait acte de candidature.

**F.Faguet** demande s'il s'agit d'hommes ou de femmes et d'où ils sont originaires.

**Le président** répond que 2 hommes et 2 femmes ont candidaté et qu'ils sont originaires de la région Midi-Pyrénées.

### **6. Recrutement infirmière coordinatrice**

**G.Delleur** indique que 4 personnes ont fait acte de candidature :

2 IDE en interne et 2 candidatures externes ; chaque candidat a été reçu en entretien par le Président du CCAS avec le Directeur de l'Ehpad.

**M. Cabessut** demande si une nouvelle infirmière a été recrutée.

**Le Président** répond qu'effectivement une nouvelle infirmière en provenance de l'extérieur a été recrutée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.